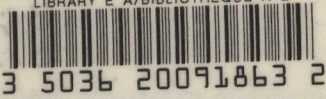


LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



1980 12 10

L'Ambassadeur du Canada aux États-Unis d'A  
pour les États-Unis d'Amérique

AMBASSADE DU CANADA

0691, 18 March, C.D. NOTING WASHINGTON (D.C.), le 31 mars 1960

N. 188

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Je réfère à votre Note du 31 mars relative à l'attribution définitive de la propriété des installations CANOL sises au Canada. Le fait que vous n'avez pas connaissance que le Gouvernement canadien est heureux d'accepter les propositions énoncées dans votre Note, celle-ci et la présente réponse constitueront un accord en tant qu'elles ont été acceptées par le Gouvernement canadien. Le Gouvernement canadien accepte aussi que le présent Accord annule et remplace tous accords antérieurs entre nos deux Gouvernements dont les dispositions ou parties des dispositions ont trait aux installations CANOL visées par le présent Accord. Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, les assurances de ma très haute considération.

A. D. P. HEENEY

A. D. P. HEENEY

The Honourable Christian A. Herter,  
Secretary of State for the United States of America,  
Washington, D.C.

L'Honorable Christian A. Herter,  
Secrétaire d'État,  
des États-Unis d'Amérique  
Washington (D.C.)